Comment traiter la nationalisation de l’armée et les droits individuels des militaires ?

ROC40 · Q24 | 2026-11-21

L’armée est l’organisation la plus sensible dans un changement de pouvoir : elle détient les armes, et elle est composée d’une personne concrète après l’autre. Le cœur de la nationalisation de l’armée ne tient qu’en une phrase — l’armée appartient à l’État, et non à un parti politique, à un individu ou à une région. La Constitution de la République de Chine de 1947 a déjà établi ce principe ; le problème n’a jamais été de savoir si le principe avait été écrit, mais comment une armée qui a longtemps servi un parti politique peut véritablement achever sa transition.

La transition doit répondre en même temps à deux questions : à qui appartient le commandement de l’armée, et comment les droits des militaires en tant que citoyens sont-ils protégés ? Si l’on ne répond qu’à la première question, les militaires deviendront les otages du nouvel ordre ; si l’on ne répond qu’à la seconde, l’armée deviendra un groupe armé sans contrainte. Aucune des deux questions ne peut manquer.

I. Que signifie la nationalisation de l’armée ?

La nationalisation de l’armée concerne d’abord l’appartenance du commandement : le commandement suprême de l’armée appartient aux institutions de l’État dans l’ordre constitutionnel, la chaîne de commandement fonctionne selon la loi et n’accepte les ordres d’aucun parti politique. Les militaires ne doivent pas prêter allégeance à un parti, ni intervenir, en qualité de membre d’un parti, dans les questions de personnel et de commandement ; l’armée ne doit pas intervenir dans l’ordre public quotidien ni dans la politique — l’ordre public quotidien appartient à la police. C’est la conclusion sur la division du travail de la vingt-deuxième question de cette série, citée ici et non développée.

Ensuite, le budget et la supervision : le budget militaire doit être public et soumis à l’examen de l’organe représentatif du peuple. Un budget militaire secret est un foyer de pouvoir sans supervision ; une armée qui dépense l’argent des contribuables sans rendre de comptes aux contribuables ne peut pas véritablement appartenir à l’État. Public ne signifie pas publier les détails

opérationnels, mais publier les totaux, les grandes catégories d’utilisation et les résultats d’audit.

II. Le militaire est d’abord un citoyen

Un militaire est d’abord un citoyen, et ensuite seulement un militaire. Le service peut limiter légalement l’exercice de certains droits — par exemple, les militaires d’active ne doivent pas occuper simultanément une fonction dans un parti, ni prendre part à des activités de campagne électorale — mais de telles limites doivent être expressément prévues par la loi et être proportionnées ; une limite non prévue par la loi est une limite qui ne devrait pas exister. Toute limite doit être soumise au contrôle judiciaire, et un militaire qui conteste une décision imposant une limite peut faire appel auprès d’une juridiction militaire indépendante ou d’une juridiction ordinaire.

L’emploi, les soins médicaux et la sécurité des pensions des anciens combattants doivent être organisés en priorité dans le plan de transition. Un plan de transition qui laisse les anciens combattants sans nourriture ni vêtement fabrique de ses propres mains un groupe armé mécontent. Il est tout aussi important d’interdire de régler des comptes avec les militaires ordinaires sur la base de leur identité politique : ce qui est poursuivi, c’est la conduite gravement illégale d’un individu (voir la position sur la justice transitionnelle dans la quatorzième question), et non le statut militaire en soi. Après avoir quitté l’uniforme, un militaire doit bénéficier de la même protection juridique qu’un citoyen ordinaire.

III. Les étapes concrètes de la transition

La transition a besoin d’une procédure de transfert prévue par la loi : la manière dont le commandement suprême est transféré, qui signe les ordres, et comment le système de commandement existant fonctionne pendant la période de transfert doivent tous être écrits à l’avance et annoncés publiquement. Chaque jour où la procédure de transfert reste vague est une période de risque d’erreur de jugement et de conflit.

En même temps, quatre choses concrètes doivent être faites : le corps des officiers maintenu en poste et recevant une formation constitutionnelle et professionnelle ; les dépôts d’armes et les biens militaires inventoriés et enregistrés point par point ; les forces armées locales et les milices incorporées ou dissoutes, sans qu’aucune force armée échappant au commandement de l’État ne soit conservée (c’est la prémisse militaire, dans la vingt-cinquième question de cette série, pour prévenir le warlordisme local, citée ici et non développée) ; et l’interdiction pour l’armée de faire du commerce — une fois que l’armée possède sa propre source de revenus, elle n’a plus besoin du budget de l’État, et elle n’appartient donc plus véritablement à l’État.

IV. Empêcher l’armée de devenir un nouveau centre de pouvoir

Une fois la transition achevée, il faut encore empêcher l’armée de se retourner et de devenir un nouveau centre de pouvoir. Le contrôle civil est le garde-fou le plus fondamental : le chef de la défense est un civil, les militaires ne doivent pas occuper simultanément la fonction de chef de l’exécutif ; la justice militaire doit être indépendante du système de commandement, et un militaire qui enfreint la loi doit également faire face à un jugement indépendant, et non à un « traitement interne » par un supérieur.

Enfin, une supervision durable : la supervision par les médias et la société civile des dépenses militaires et de la politique militaire, les questions régulières de l’organe représentatif du peuple, et des voies légales permettant aux organisations d’anciens combattants de s’exprimer. La reconstruction constitutionnelle a besoin d’ingénieurs, de médecins, d’enseignants et de fonctionnaires (voir la trente-septième question de cette série) — et elle a tout autant besoin d’une armée professionnelle, disciplinée et supervisée : l’armée défend la sécurité nationale, le système civil décide de la direction du pays, chacun à sa juste place — c’est la forme achevée de la nationalisation.

Les officiers et les soldats ordinaires doivent être traités différemment : les officiers supérieurs portent une plus grande responsabilité pour les décisions de commandement, tandis que les soldats ordinaires et les conscrits sont le plus souvent des citoyens exécutant des ordres. Pour les premiers, il faut un examen strict de la responsabilité de commandement ; pour les seconds, l’accent doit être mis sur la protection des droits et une réinstallation appropriée. Confondre les deux est à la fois injuste et pousserait la majorité, qui pourrait autrement effectuer une transition en douceur, vers le camp adverse. La formation professionnelle des officiers doit inclure les principes constitutionnels et les droits des militaires, afin qu’obéir aux ordres et obéir à la loi ne soient plus en conflit dans l’esprit d’un militaire.

Pour aller plus loin

Index des Quarante questions sur l’histoire de la République de Chine et la reconstruction constitutionnelle (https://freechina.live/governance-public-policy/third-republic-governance-blueprints/roc-history-constitutional-reconstruction/)

Quatorzième question : Quelles expériences et quelles limites la justice transitionnelle de Taïwan offre-t-elle ? (https://freechina.live/?p=22008)

Trente-septième question : Pourquoi la reconstruction constitutionnelle a-t-elle besoin d’ingénieurs, de médecins, d’enseignants et de fonctionnaires ? (https://freechina.live/?p=21662)

Qui maintiendra la sécurité publique tout en prévenant de nouvelles persécutions politiques ? (https://freechina.live/%e7%ae%80%e4%bd%93%e4%b8%ad%e6%96%87-simplified-chinese/%e8%b0%81%e6%9d%a5%e7%bb%b4%e6%8c%81%e5%85%ac%e5%85%b1%e5%ae%89%e5%85%a8%ef%bc%8c%e5%90%8c%e6%97%b6%e9%98%b2%e6%ad%a2%e6%96%b0%e7%9a%84%e6%94%bf%e6%b2%bb%e8%bf%ab%e5%ae%b3%ef%bc%9f/)

Comment prévenir le warlordisme local et les nouveaux monopoles de pouvoir ? (https://freechina.live/%e7%ae%80%e4%bd%93%e4%b8%ad%e6%96%87-simplified-chinese/%e5%a6%82%e4%bd%95%e9%98%b2%e6%ad%a2%e5%9c%b0%e6%96%b9%e5%86%9b%e9%98%80%e5%8c%96%e5%92%8c%e6%96%b0%e7%9a%84%e6%9d%83%e5%8a%9b%e5%9e%84%e6%96%ad%ef%bc%9f/)

Références

Index des Quarante questions sur l’histoire de la République de Chine et la reconstruction constitutionnelle (https://freechina.live/governance-public-policy/third-republic-governance-blueprints/roc-history-constitutional-reconstruction/)

Le principe de nationalisation de l’armée établi par la Constitution de la République de Chine de 1947 (https://freechina.live/?p=20997)

Quatorzième question, « Quelles expériences et quelles limites la justice transitionnelle de Taïwan offre-t-elle ? » (https://freechina.live/?p=22008) — la conclusion distinguant la responsabilité individuelle et rejetant les représailles collectives, citée dans cette question

Trente-septième question, « Pourquoi la reconstruction constitutionnelle a-t-elle besoin d’ingénieurs, de médecins, d’enseignants et de fonctionnaires ? » (https://freechina.live/?p=21662) — la conclusion sur l’importance du système civil, citée dans cette question

Lecture introductive, deuxième partie, « À quoi sert au juste une constitution ? » (https://freechina.live/?p=21234) — la conclusion selon laquelle les constitutions contraignent le pouvoir, citée dans cette question

Traduit du texte maître en chinois simplifié (publié le 2026-10-31).

← Retour à l’index des Quarante questions (https://freechina.live/governance-public-policy/third-republic-governance-blueprints/roc-history-constitutional-reconstruction-40-questions/)

Également disponible en : 简体中文 (https://freechina.live/%e7%ae%80%e4%bd%93%e4%b8%ad%e6%96%87-simplified-chinese/%e5%a6%82%e4%bd%95%e5%a4%84%e7%90%86%e5%86%9b%e9%98%9f%e5%9b%bd%e5%ae%b6%e5%8c%96%e4%b8%8e%e5%86%9b%e4%ba%ba%e4%b8%aa%e4%ba%ba%e6%9d%83%e5%88%a9%ef%bc%9f/) · 繁體中文 (https://freechina.live/繁體中文-traditional-chinese/如何處理軍隊國家化與軍人個人權利/) · English (https://freechina.live/english/how-should-the-nationalization-of-the-military-and-soldiers-individual-rights-be-handled/) · Deutsch (https://freechina.live/deutsch/wie-geht-man-mit-der-nationalisierung-der-streitkrafte-und-den-individuellen-rechten-der-soldaten-um/) ·

Español (https://freechina.live/espanol/como-tratar-la-nacionalizacion-de-las-fuerzas-armadas-y-los-derechos-individuales-de-los-militares/)